

Avril 2009

Si la France n'est pas le pays le plus exposé au risque sismique, sa prise en compte a permis de faire évoluer la réglementation et les communes soumises à l'obligation de respecter des normes parasismiques sont désormais quatre fois plus nombreuses. La protection réglementaire a cependant ses limites.

Résumé

Le dernier séisme meurtrier survenu sur le territoire métropolitain remonte à un siècle. En déduire que le risque sismique est négligeable serait pourtant une erreur, tant dans nos régions métropolitaines que d'Outre Mer. La prise en compte de ce risque fait évoluer la réglementation parasismique. Les communes soumises à l'obligation de respecter des normes parasismiques sont désormais quatre fois plus nombreuses.

Cependant, la protection réglementaire a ses limites. Mais il est possible d'aller plus loin en optant pour une architecture "Parasismique", qui s'inscrit dans la démarche du développement durable. Avec pour partenaire le matériau béton...

Sommaire

1. La France face au risque sismique
2. Éléments d'une conception architecturale parasismique
3. Réalisations parasismiques

Auteur

Philippe François



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

**Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet**

Article imprimé le 10/05/2025 © infociments.fr